

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Fréjus (83)
Place Formigé
83600 Fréjus

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Fréjus**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21830061400011

Code postal / Ville : 83600 Fréjus**Groupement de commandes :** NonSection 2 : Communication**Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 2026/TX/0003**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Monsieur le Maire - Tél : +33 494176600 - Mail : marchespublics@ville-frejus.frSection 3 : Procédure**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de la Consultation. Sans minimum exigé.

Capacité économique et financière : Se référer au Règlement de la Consultation. Sans minimum exigé.

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de la Consultation. Sans minimum exigé.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Mercredi 18 février 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants et leur pondération : 1. Prix des prestations (/50) ; 2. Valeur technique (/45) ; 3. Gestion environnementale du projet notamment les nuisances vis-à-vis des habitations à proximité et la gestion des déchets (/5). Sous-critères de la valeur technique : se référer au Règlement de la Consultation.Section 4 : Identification du marché**Intitulé du marché :** Construction d'une maison des associations à Fréjus Plage - relance du lot n°04 : Menuiseries extérieures - aluminium - occultation**Classification CPV :** 45211350**Type de marché :** Travaux**Description succincte du marché :** Construction d'une maison des associations à Fréjus Plage - relance du lot n°04 : Menuiseries extérieures - aluminium - occultation**Lieu principal d'exécution :** Fréjus-Plage

Durée du marché (en mois) : 2

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

La présente procédure fait suite à la déclaration sans suite du lot n°4 de la consultation "Construction d'une maison des associations à Fréjus Plage", pour motif d'intérêt général découlant du constat d'une erreur matérielle dans la définition technique du besoin, en application de l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la consultation. Le marché contient une clause d'insertion sociale obligatoire définie dans le dossier de consultation. Le marché sera conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. La période de préparation est de 4 semaines incluse dans le délai global de 8 semaines. L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le Profil Acheteur de la ville de Fréjus : <https://marches-securises.fr/>. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Racine CS 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>. Introduction des recours : Voir article L551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis

28 janvier 2026